



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 14 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 8 avril 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.
M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, M. GOMILA, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	Mme RUGGERI
Mme FLAMENCOURT	à	Mme OTTAVY-SARROLA
Mme JEANNE	à	Mme BIANCAMARIA
Mme FATTACIO	à	M. LUCIANI

Etait absent :

M. FILIPPI, Conseiller Municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	44
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 14 Avril 2014

Délibération N°2014 /107

**Désignation des membres du Conseil Municipal appelés à siéger à la commission
communale des Impôts Directs.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

L'article L.2121-32 du C.G.C.T stipule que le Conseil Municipal dresse la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs, conformément 1650 du Code Général des Impôts.

Il convient de procéder à la désignation de seize titulaires et de seize suppléants parmi lesquels le directeur des services fiscaux choisira les huit titulaires et les huit suppléants appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de son Président,
Et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 86.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements et les Régions et l'Etat,
Vu la Loi du 19 Aout 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.2121-32 du CGCT
Vu, l'article 1650 du Code Général des Impôts,

DRESSE

ainsi que suite, la liste des seize titulaires et seize suppléants parmi lesquels le directeur des services fiscaux choisira les huit titulaires et les huit suppléants appelés à siéger à la commission communale des impôts directs :

16 titulaires :

Mme Isabelle Falchi, Mme Annie Sicchi, Mme Nicole Ottavy, Mme Camille Bernard, M. Guy Castellana, M. Jean-Pierre Aresu, Mme Emmanuelle Villanova, M. Pierre Cau, Mme Isabelle Feliciaggi, Mme Danielle Flamencourt, Mme Aurélia Massei, M. Christian Bacci, M. José Caneggiani, Mme Caroline Corticchiato, M. Christian Balzano, M. Jean-Michel Gomila.

16 suppléants :

M. Charles Voglimacci, M. Pierre Pugliesi, M. Jean-François Luccioni, Mme Annie Costa-Nivaggioli, Mme Rose-Marie Ottavy-Sarrolo, M. Antoine Paolini, Mme Marie-Ange Biancamaria, Mme Aghitella Pietri-Mistre, Mme Simone Guerrini, M. Christophe Mondoloni, Mme Isabelle Jeanne, M. Yoann Habani, M. Jean-Jacques Ferrara, M. Philippe Kervella.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
**Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT
CONFORME**



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000046-20140414-2014_107-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/04/2014
Publication : 28/04/2014

Pour l'autorité Compétente
par délégation

